CABINET DENTAIRE
DU DOCTEUR POINTE
SAINT-GALMIER

FICHE CONSEIL N° **10**

Rubrique: Les implants

POINTS CLÉS

Radio et scanner sont des examens indispensables avant la pose d'implants dentaires

L'analyse du volume osseux permet de déterminer la nécessité éventuelle d'une greffe osseuse préalable

L'ANALYSE PRÉ-IMPLANTAIRE

La mise en place d'implants dentaires nécessite une préparation approfondie, effectuée en amont de l'intervention à l'aide d'examens tels que radio, scanner, etc.

Réalisation d'un projet prothétique

La mise en place d'implants est avant tout destinée à supporter une prothèse qui doit être esthétique et fonctionnelle. C'est donc le projet de la future prothèse qui va guider la mise en place des implants.
Lorsqu'il s'agit de projets prothétiques simples (une ou deux dents), la planification du traitement est relativement aisée. Pour des projets complexes, une analyse plus poussée est parfois nécessaire, avec la réalisation de divers « maquettes » ou « guides » permettant d'anticiper et de prévoir, sur des modèles et/ou dans la bouche, la position des futures dents prothétiques.
Une planification totalement informatisée peut également être mise en place.
Un examen dentaire et buccal sera effectué afin d'évaluer l'état de la zone à implanter et de rechercher d'éventuelles caries ou gingivites à traiter conjointement au problème de dents manquantes.

Planification de l'intervention chirurgicale

Une fois le projet prothétique validé, le chirurgien doit voir dans quelles conditions il est possible de placer des implants pour soutenir la future prothèse. Le volume osseux est analysé afin de déterminer la nécessité ou non de réaliser une greffe osseuse. La longueur et le diamètre de chaque implant sont également déterminés à ce moment.

NOS CONSEILS

- La réalisation d'un projet prothétique correct et d'une intervention chirurgicale bien planifiée vont être les garants d'un résultat fonctionnel et esthétique prévisible.